

Réf: Dossier N° : 56952

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AUTOPROF SARL »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE ANTENNE NON
LOIN DE FIDRA, 31 BP 360 ABIDJAN 31**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Novembre 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Novembre 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AUTOPROF SARL » .

Objet: Branding, transformation des véhicules, Ventes de pièces détachées, vente de consommables. Gestion de parc auto, Commerce général. Prestations diverses

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE ANTENNE NON
LOIN DE FIDRA, 31 BP 360 ABIDJAN 31**

GERANT: Monsieur KOMOE ADOU PATRICE.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29984 du 21/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27194 du 21/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

